

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le dix du mois d'avril, le conseil municipal de la commune de Longuenée-en-Anjou dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Jean-Pierre HÉBÉ, maire, à l'Espace Longuenée, lieu habituel de leurs séances.

Étaient présents : Jean-Pierre HÉBÉ, Maire ;

Claude GUERIN, Philippe RETAILLEAU, Daniel RAVERDY, Hervé RACAT Maires délégués,

Michel LEBRETON, Gérard MOISAN, Sylviane DUARTE,

Michel ALLARD - Julien ANDRIEU - Régis BERTHELOT - René-Luc BOUYAUX - Djessica BOUZAÏANE - Camille BRETONNIER - Hélène BRIOLAY - Pierre CAMUS - Christine CAPRON - Jacqueline DANET - Sandra DE MAEYER - Jean-Marie DEFAYE - Sophie DENELLE - Béatrice FOLGOAS - Laurence GUILLOUX - Sophie HENRY - Sébastien LAGRANGE - Julien LARFOUILLOUX - Christine LEROY - Pier Paolo LONG - Florence LUCAS - Pascale MERCIER - Yves MULET-MARQUIS - Loïc ORSOR - Laurent PAPIN - Stéphane PIGEON - Evelyne RIVERON - Daniel SALE - Claudine SOURDRILLE - Sylvie TERRIEN - Lydie TESSIER - Michel THOMAS - Olivier VIEIRA

Procurations : Delphine GONIDEC à Camille BRETONNIER - Sylvie MARC à Sylviane DUARTE - Didier MITTEREAU à Christine LEROY - Anthony OUVARD à Djessica BOUZAÏANE - Nathalie POMMIER à Sandra DE MAEYER - Christophe ROBIN à Pier Paolo LONG - Catherine THIBAUT à Michel LEBRETON - Kitty TRAVERS à Hervé RACAT

Excusée(s) : François DE BEJARRY

Absent(s) : Sébastien BAUVY - Franck BONNET - Julien DEFOY - Vincent HOUDMON - Gisèle LARDEUX - Philippe OUDIN - Nicolas ROY - Michèle SEVILLA - Christelle VOISINNE

Secrétaire de séance : Béatrice FOLGOAS

Budget principal : affectation des résultats

Le conseil municipal, après avoir entendu, le 9 mars 2017, le compte administratif de l'exercice 2016 du budget général, statuant ce jour sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement, constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

* Au titre des exercices antérieurs	+ 1 177 652,33 €	<i>excédent</i>
* Au titre de l'exercice arrêté	+ 552 463,34 €	<i>excédent</i>
* soit un résultat à affecter	+ 1 730 115,67 €	excédent

Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution d'investissement de :

* Au titre des exercices antérieurs	- 248 701,04 €	<i>déficit</i>
* Au titre de l'exercice arrêté	+ 1 329 327,74 €	<i>excédent</i>
* Soit besoin de financement de la section d'investissement à affecter (hors restes à réaliser)	+ 1 080 626,70 €	excédent ou résultat à reporter
Restes à réaliser Dépenses (A) =	+ 285 784 €	
Restes à réaliser Recettes (B) =	+ 121 969 €	

Solde des Restes à réaliser (B) - (A) = - 163 815 €

Besoin de financement ou résultat à reporter (001) = pas de besoin de financement

*** Affectation résultat investissement R 001 + 1 080 626.70 €**

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal

Décide de l'affectation du résultat de fonctionnement en réserve d'investissement comme suit :

- réserve d'investissement (R 1068) de : 1 020 531,67 €
- report en section de fonctionnement (R 002) de : 709 584 €

Convocation du 04 avril 2017
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de Conseillers présents : 41
Conformément à l'article L 2121-25 du Code
Général des Collectivités Territoriales, un extrait du
procès-verbal de la présente séance a été affiché à la
porte de la Mairie.

Le Maire,


Jean-Pierre HÉBÉ



CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
REÇU EN PRÉFECTURE Le

14 AVR. 2017

PUBLIÉE OU NOTIFIÉE
LE 14 Avril 2017